



NATIONS  
UNIES

EP

UNEP/MED CC.14/8



PNUE



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR L'ENVIRONNEMENT  
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

16 mai 2018

Français

Original : anglais

14<sup>ème</sup> réunion du Comité de respect des obligations de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles

Athènes (Grèce), 27-29 juin 2018

**Point 7 de l'ordre du jour : Examen de la communication adressée par Ecologistas en Acción de la Región Murciana (Espagne)**

**Communication adressée par Ecologistas en Acción de la Región Murciana (Espagne)**

Pour des raisons environnementales et économiques, le tirage du présent document a été restreint. Les participants sont priés d'apporter leur copie à la réunion et de ne pas demander de copies supplémentaires.

## Note du secrétariat

### Introduction

1. À sa treizième réunion, le Comité de respect des obligations a pris note de la communication de Ecologistas en Acción de la Región Murciana (Espagne) concernant la mise en œuvre par l'Espagne du Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique dans la Méditerranée, et a convenu de prendre les mesures suivantes en prévision de sa quatorzième réunion :
  - a) Demander au Secrétariat, au nom du Comité de respect des obligations, de saisir Ecologistas en Acción de la Región Murciana (Espagne) afin de l'inviter à fournir une traduction et un résumé de sa communication, de douze pages au maximum, en anglais ou en français ; et
  - b) Désigner, comme suite aux Critères de recevabilité des sources d'information et procédures pertinentes au titre du paragraphe 23.bis des Procédures et mécanismes de respect des obligations, Mme Orr Karassin comme Rapporteur pour le cas, afin de présenter un récapitulatif que le Comité de respect des obligations examinera à sa quatorzième réunion (voir le rapport de la réunion : UNEP (DEPI)/MED CC.13/12, paragraphe 31, tel que présenté dans le document UNEP/MED CC.14/Inf.3).
2. À l'issue de la treizième réunion du Comité, Ecologistas en Acción de la Región Murciana (Espagne) a été prié de fournir les informations susmentionnées, exposées dans le présent document.
3. En outre, le membre suppléant du Comité de respect des obligations, Mme Orr Karassin, en sa qualité de Rapporteur pour le cas, s'est adressée à Ecologistas en Acción de la Región Murciana (Espagne), leur demandant des informations supplémentaires pour mener à bien sa tâche, telle que formulée par le Comité. En réponse à cette demande, Ecologistas en Acción de la Región Murciana (Espagne) a transmis des pièces à l'appui de sa communication, qui figurent dans le document UNEP/MED CC.14/Inf.8. Le Rapporteur présentera à la réunion un résumé tant de la communication que des pièces supplémentaires reçues.

### Mesures requises

4. Le Comité de respect des obligations devrait examiner la communication de Ecologistas en Acción de la Región Murciana (Espagne), telle que présentée dans le présent document, et fournir des orientations concernant les nouvelles mesures à prendre.



## *Ecologistas en Acción de la Región Murciana*

Avda. Intendente Jorge Palacios, 3 - Baja D - 30.003 MURCIE.

Números de téléphone : 968 28 15 32 - 629 85 06 58

[www.ecologistasenaccion.org/regionmurciana](http://www.ecologistasenaccion.org/regionmurciana)

[murcia@ecologistasenaccion.org](mailto:murcia@ecologistasenaccion.org)

CIF : G-30.559.439

Murcie, le 12 janvier 2017

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Plan d'action pour la Méditerranée

**Secrétariat de la Convention de Barcelone**

Unité de coordination

**48, Avenue Vassileos Konstantinou, 11635 Athènes**

**Boîte postale 18019,**

**Grèce**

*Téléphone : +30 210 7273100*

*Télécopie : +30 210 7253196*

Chère Madame, cher Monsieur,

Le Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée (« Protocole ASP/BD ») ainsi que ses aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne (ASPIM), adopté en 1995 et entré en vigueur en 1999, a été ratifié par l'Espagne en 1998. S'agissant dudit Protocole, l'Espagne a présenté la proposition pour la mer Méditerranée et la côte méditerranéenne orientale de la région de Murcie, qui a été approuvée lors du douzième Congrès des Parties contractantes à la Convention de Barcelone, tenu à Monaco du 14 au 17 novembre 2001.

Malheureusement, la lagune d'eau salée appelée Mar Menor ne dispose toujours pas d'un plan de gestion permettant sa régulation et celle de ses utilisations périphériques, en particulier l'agriculture irriguée intensive. Dû à l'expansion anarchique et l'intensification de ces pratiques agricoles ainsi que d'autres pressions (urbanisme, ouvrages côtiers, etc.), la lagune souffre depuis deux ans d'un processus d'eutrophisation aiguë, dont les répercussions sur le fonctionnement de cet écosystème et sa biodiversité sont catastrophiques. Nous joignons en annexe, à titre de preuve, des liens vers des rubriques d'actualité qui illustrent par l'image la rapide et inquiétante détérioration de cette lagune côtière d'eau salée.

Nous pouvons donc résolument affirmer que des changements très négatifs, causés par l'activité humaine, se produisent sur le plan écologique dans les ASPIM.

C'est pourquoi nous vous exhortons à **prendre contact avec les autorités espagnoles de toute urgence et à leur demander des informations actualisées sur cette question**, conformément aux dispositions légales de la Convention.

Nous demandons aussi officiellement que cette réclamation soit transmise au Comité de respect des obligations, créé en 2008 aux fins de conseiller les Parties contractantes et de les aider à s'acquitter de leurs obligations au titre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles, car nous voyons que l'Espagne éprouve de graves difficultés à respecter ses obligations au titre tant de la Convention que des Protocoles.

Nous joignons aussi à ce texte le document intitulé SOLUTIONS CONCRÈTES POUR SAUVER LA MAR MENOR [disponible sur le site <https://www.ecologistasenaccion.org/IMG/pdf/salvar-mar-menor.pdf>], établi par cette organisation au milieu de l'année 2016 et qui expose les problèmes aigus de pollution agricole diffuse dont souffre le lagon de Mar Menor, ainsi que l'inefficacité des propositions administratives visant à maîtriser le problème par la mise en place de canalisations. Ces canalisations recueillent la saumure produite à Campo de Cartagena pour la déposer en mer



Méditerranée, précisément dans les ASPIM de la Mar Menor et de la côte méditerranéenne orientale de la région de Murcie, ce qui constitue une nouvelle agression pour l'environnement.

À cet égard, il convient de souligner que **les différentes administrations chargées de l'eau, de l'agriculture, du littoral, de l'environnement et de l'aménagement du territoire** ayant un impact sur l'écosystème de la Mar Menor ont non seulement ignoré les recommandations de notre document de solutions concrètes – des solutions que nous soumettons en vain depuis des années aux différentes administrations concernées – mais aussi appliqué des solutions qui allaient à l'encontre des réels besoins environnementaux **tant en 2015**, alors que certains signes d'eutrophisation faisaient déjà leur apparition, **qu'en 2016**, alors que la Mar Menor manifestait les signes évidents d'une eutrophisation réellement inquiétante. **Les administrations ont appliqué la légalisation systématique de l'utilisation de puits et d'usines de dessalement illégaux** afin de permettre l'irrigation des cultures, dont un tiers sont des parcelles d'irrigation illégales. Les administrations ont agi ainsi en réponse aux pressions du secteur de l'agriculture intensive, qui ne veut pas assumer sa part de responsabilité et procéder aux changements requis, et elles ont commis ce préjudice **malgré les répercussions négatives évidentes sur l'écosystème de la Mar Menor, fortement dégradé et fragile**.

Il s'agit là indiscutablement d'une réaction stupéfiante de la part d'administrations qui devraient justement veiller au respect de la légalité ainsi qu'à la conservation des valeurs naturelles de nos zones protégées.

*On trouvera à la fin de l'annexe une série de liens illustrant ces faits.*

Chère Madame, cher Monsieur, je vous sais gré de votre attention et, dans l'attente d'une réponse, vous prie d'agréer les assurances de ma considération distinguée.

Murcie, le 12 janvier 2017

**Signé : ANA MARIA GARCIA ALBERTOS. ID 22.474.855-Z**

*Présidente de l'Association Ecologistas en Acción de la Región Murciana  
Avda. Intendente Jorge Palacios, 3 - Baja D - 30.003 MURCIE. Espagne  
Tél. +34 629 850 658  
CIF : G-30.559.439*

22474855Z ANA MARIA GARCIA  
(R : G30559439)

Signé numériquement par 22474855ZANA MARIAGARCIA (R: G30559439)  
Nom distinctif (DN) : 2.5.4.13=Ref:AEAT/AEAT0319/PUESTO 1/37138/13122016095752, Numéro de série=IDCES-22474855Z, Prénom= ANA MARIA, Nom= GARCIA ALBERTO, cn= 22474855Z ANA MARIA GARCIA (R: G30559439), 2.5.4.97=VATES-G30559439, o= ASOCIACION DE ECOLOGISTAS EN ACCION, c=ES Date : 2018.02.07 14:36:03+01'00'



## Annexe

### Symptômes de dégradation de la lagune d'eau salée Mar Menor

Le grave processus d'eutrophisation de l'écosystème de la Mar Menor a été dénoncé par divers groupes de voisinage, associations, citoyens et experts de la lagune ; une plateforme citoyenne intitulée « Pacte pour la Mar Menor » a aussi été créée, à laquelle Ecologistas en Acción participe ; nous vous recommandons de visiter la page Web du Pacte car elle réunit une multitude de tests et références qui illustrent clairement l'état dans lequel se trouve cet écosystème unique : <http://pactoporelmarmenor.blogspot.com.es/>

Nous vous renvoyons également à plusieurs vidéos qui montrent par des images marquantes la dégradation subie par la Mar Menor :

En mai 2016, l'ANSE et le WWF mettent en garde contre la situation limite de la Mar Menor.

L'inquiétante turbidité causée par la prolifération de phytoplancton est clairement visible.

<https://www.youtube.com/watch?v=ngZgXL7Pr04>

(titre à rechercher : *ANSE y WWF alertan sobre la situación limite del Mar Menor*).

Une autre vidéo intéressante, non professionnelle, fait une comparaison de l'état des eaux au fil des ans :

<https://www.youtube.com/watch?v=RESNiiw9gXY>

(titre à rechercher : *Salvemos el Mar Menor*).

L'une des séries de données les plus préoccupantes émane de travaux de recherche menés récemment par l'Institut espagnol d'océanographie (IEO) et l'Association des naturalistes du Sud-Est (ANSE) sur les prairies marines de la Mar Menor :

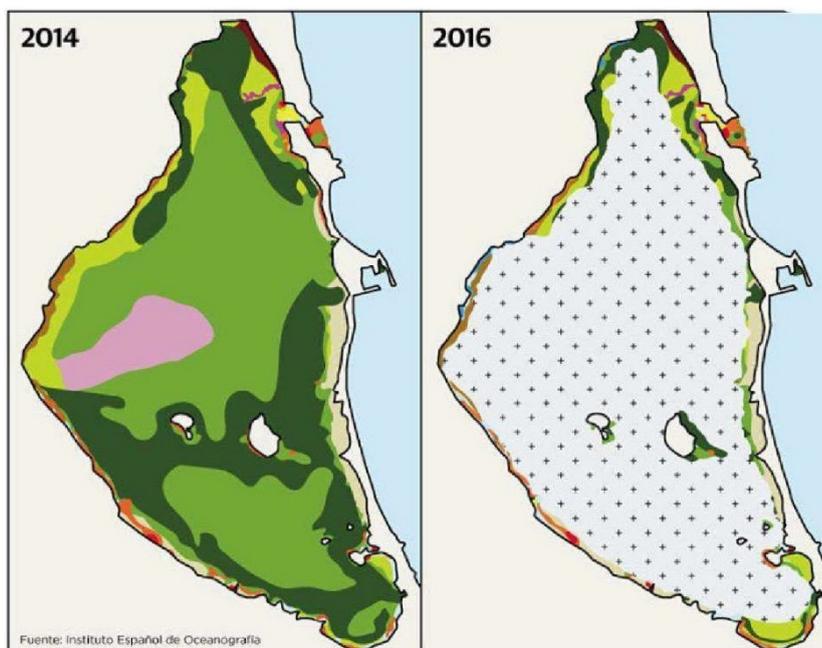
<http://www.asociacionanse.org/anse-ieo-presentan-informe-del-estado-conservacion-las-praderas-marinas-del-mar-menor/20161128>

Les recherches concluaient que la Mar Menor aurait perdu 85 % de ses algues et prairies de phanérogames marines. Ces résultats ont été présentés au public le 28 novembre 2016 au siège de l'IEO à San Pedro del Pinatar. Nous recommandons également la rubrique dans le blog de la plateforme du Pacte pour la Mar Menor : <https://pactoporelmarmenor.blogspot.com.es/2016/11/investigacion-del-instituto-espanol-de.html>

Les images qui accompagnent l'étude sont dévastatrices.

Par exemple, la vidéo de l'ANSE intitulée « Evolución de las praderas de fanerógamas marinas en el Mar Menor » est très explicite et nous vous la recommandons vivement si vous souhaitez vous faire une idée du niveau de dégradation encouru. <https://www.youtube.com/watch?v=qr7Cd6ePJVk>

L'infographie qui accompagne l'étude montre très clairement le déclin général des prairies sous-marines de la Mar Menor :



Manchas dispersas de 'C. prolifera', 'R. rnhosa', 'C. prolifera' y 'C. nodosa' Pradera de 'Caulerpa prolifera'  
 Manchas dispersas de 'C. nodosa' Pradera de 'C. nodosa' y 'C. prolifera' Fofilo sobre sustrato rocoso  
 Pradera de 'Cymodocea nodosa' 'R. rnhosa' y 'C. nodosa' Playa artificial sumergida  
 'R. rnhosa' 'R. rnhosa' y 'C. prolifera' Sedimentos invegetados  
 Manchas dispersas de 'C. nodosa' y 'C. prolifera' LA VERDAD

### Évolution des prairies sous-marines de la Mar Menor entre 2014 et 2016.

De surcroît, la situation a encore empiré car à la fin de l'automne [décembre] 2016, la zone de la Mar Menor a subi des pluies diluviennes qui ont entraîné une augmentation des nutriments et sédiments présents dans la lagune, issus pour la plupart des terres cultivées entourant la Mar Menor, comme le montrent plusieurs images et vidéos recueillies par le blog de la plateforme citoyenne *Pacto para el Mar Menor*, dont nous soulignons les deux rubriques suivantes :

Érosion des sols et nitrates dans la Mar Menor

<https://pactoporelmar menor.blogspot.com.es/2016/12/erosion-y-nitratos-al-mar-menor.html>

Albujón Wadi

<https://pactoporelmar menor.blogspot.com.es/2016/12/rambla-del-albujon.html>

L'attitude inexplicable de l'administration :

En septembre 2015, la **Confederación Hidrográfica del Segura** (administration régissant l'utilisation de l'eau et relevant du Ministère de l'agriculture et de la pêche, de l'alimentation et de l'environnement) a **cessé de sanctionner les puits illégaux à Campo de Cartagena** et permis aux irrigants d'utiliser l'eau issue de puits illégaux pendant la vague de sécheresse (même si un tiers de ces parcelles d'irrigation que l'on voulait sauver sont elles aussi illégales) :

<http://www.laopiniondemurcia.es/comunidad/2015/09/12/permiten-700-pozos-ilegales-campo/676412.html>



### **En septembre-octobre 2016, la même situation s'est présentée**

(<http://www.europapress.es/murcia/noticia-regantes-campo-cartagena-dispondran-87-hm3-agua-prioridad-absoluta-20161011142101.html>), et les administrations publiques se sont à nouveau conformées aux exigences du secteur de l'agriculture intensive, à défaut de se conformer à la loi, et ont donc porté préjudice à un espace naturel protégé revêtant une énorme valeur aux niveaux régional, national et international : <http://www.europapress.es/murcia/noticia-av-4000-agricultores-manifiestan-murcia-arrancan-chs-compromiso-abrir-pozos-sequia-20160927135018.html>

En 2016, le piètre état de la lagune depuis le début de l'année a conduit les citoyens et les organisations à s'opposer plus fortement à l'adoption de ce type de mesures (<http://www.iagua.es/noticias/espana/ep/16/09/16/oposicion-regularizacion-pozos-y-desaladoras-campo-cartagena>). Les autorités, non contentes de ne mener aucune action ferme pour mettre fin sans délai à l'irrigation illégale et à l'utilisation illicite d'eau, entendaient a fortiori procéder à la légalisation d'une pratique à l'origine du grave problème d'eutrophisation de la Mar Menor. Les problèmes sont devenus plus manifestes que jamais au printemps 2016, ils ont été au centre de la saison touristique estivale ainsi que, malheureusement, du dernier trimestre de l'année dû aux conclusions de l'étude menée sur la disparition de l'essentiel des prairies sous-marines. Qui plus est, les pluies torrentielles ont acheminé des tonnes de sédiments et de nutriments agricoles vers un écosystème déjà très dégradé et gravement eutrophisé, faisant régner une grande incertitude quant à l'évolution future de cet écosystème.

### **Mise à jour en date du 5 février 2018**

Veillez trouver ci-après la description des événements les plus récents, qui démontrent l'inaction du gouvernement régional :

En juillet 2016, le Procureur pour l'environnement a déclaré qu'il existait suffisamment d'éléments pour porter plainte pour crime environnemental à l'encontre de la Mar Menor, et qu'il œuvrait dans ce sens.

En 2016 et 2017, après que le Ministère public a annoncé qu'il enquêterait sur la pollution de la Mar Menor, la Confederación Hidrográfica del Segura (un organisme qui régleme l'utilisation de l'eau et dépend du Ministère de l'environnement) a pris certaines mesures pour mettre fin aux déversements : clôture des puits, fermeture des installations de dessalement, scellé des tuyaux utilisés pour les rejets illégaux, etc.

Il en a résulté une réduction considérable des rejets directs mais, attendu que l'irrigation n'a ni cessé ni diminué, malgré la sécheresse, et attendu également que la superficie des zones irriguées a progressivement augmenté au fil des ans, il est évident que les rejets de saumure remplis de nitrates continuent quelque part et finiront par atteindre la Mar Menor.

À la fin de l'année 2016, les organisations sociales et environnementales ont déposé auprès de la Commission des pétitions du Parlement européen une plainte qui a été acceptée et qui concerne la situation de la Mar Menor – une situation qui résulte du fait que depuis de nombreuses années, 11 Directives européennes obligatoires ne sont pas respectées. Au début de 2017, un représentant de ces organisations a participé à une réunion du Comité des pétitions dans le cadre de laquelle l'état de dégradation alarmant de la Mar Menor, dû au non-respect de la législation européenne, a été présenté. Le Comité des pétitions prévoit d'envoyer une mission d'observation sur place.



### Article (espagnol) sur ce processus

En décembre 2017, le procureur principal de la région de Murcie, M. José Luis Diaz Manzanera, a déposé contre 13 anciens hauts fonctionnaires et 24 agriculteurs et sociétés agraires une plainte qui se fonde sur la pollution agricole dont est victime la Mar Menor.

<http://www.laverdad.es/murciafi/scalia-acusa-exconsejero-20171214230906-nt.html>

[http://www.eldiario.es/sociedad/Fiscal-Agricultura-Murcia-Mar-Menor\\_0718478718.html](http://www.eldiario.es/sociedad/Fiscal-Agricultura-Murcia-Mar-Menor_0718478718.html)

<http://www.laverdad.es/lopsiesenlatierra/blog/menor-nombres-apellidos-20171215135447-nt.html>

Le gouvernement régional s'est toujours employé à minimiser le grave problème d'eutrophisation de la Mar Menor, et c'est pourquoi il n'a pas pris de mesures efficaces. Par exemple, le plan de gestion des sites du réseau Natura 2000 de la Mar Menor n'a pas été approuvé, malgré le fait qu'il a été présenté deux fois aux citoyens et malgré le fait que son approbation tardive entraînera une sanction de l'Union européenne.

Ce plan de gestion devrait permettre la régulation de toutes les activités affectant la Mar Menor, pour éliminer ou réduire leurs répercussions : agriculture, tourisme, urbanisme, navigation, pêche, etc. Il s'agirait en d'autres termes de l'outil intégré idéal pour préserver la durabilité environnementale de la Mar Menor.

Toutefois, tandis que ce plan de gestion reste dans les tiroirs (dû aux pressions exercées par les secteurs économiques auxquels le gouvernement régional est trop sensible), l'hypocrisie du gouvernement régional semble quant à elle n'avoir pas de limites, puisque lorsqu'il a su que le cas de la Mar Menor ferait l'objet d'une enquête judiciaire, sa réaction a été d'approuver le décret-loi 1/2017 du 4 avril 1997 relatif aux mesures urgentes visant à garantir la viabilité environnementale dans la zone de Mar Menor, centrées exclusivement sur le secteur agricole (la principale cause du processus d'eutrophisation), tout en proposant des mesures de toute évidence insuffisantes. Près d'une année après son adoption, cependant, cette solution d'urgence n'a pas encore été mise en œuvre.

Depuis que cette réglementation concernant des mesures urgentes a été approuvée, les organisations sociales ont entamé des négociations avec les partis politiques d'opposition et ont réussi à promouvoir certains amendements qui ont grandement amélioré le décret-loi, exigeant, outre la rigueur scientifique, le respect de la réglementation en vigueur et la transition vers un autre modèle agricole dans la zone qui entoure la Mar Menor.

Et la réaction du gouvernement régional a été à l'opposé de ce qu'elle était supposée être : le gouvernement s'est associé au lobby du secteur agricole dans une campagne de dénigrement des mesures d'urgence, reprochant à ces dernières de manquer de rigueur scientifique (alors qu'elles reposent sur des éléments émanant de sources scientifiques) et déclarant que les entreprises agricoles ne seront pas en mesure de faire face au coût des mesures, alors qu'il s'agit d'un coût parfaitement gérable, et ce d'autant plus que la majorité des agriculteurs reçoivent déjà chaque année des fonds au titre de la PAC, pour la mise en œuvre précisément de mesures similaires à celles proposées dans les amendements.

Les pressions exercées par le secteur de l'agriculture intensive ont été si fortes que les députés ont même été menacés de poursuites s'ils votaient en faveur de la loi sur les mesures urgentes assortie desdits amendements.



La loi a fini par être adoptée, par 23 voix (partis d'opposition) contre 22 (parti au pouvoir).  
Le gouvernement s'est par la suite, de surcroît, à nouveau associé à la rhétorique catastrophique du secteur de l'agriculture intensive.

<http://www.laverdad.es/murcia/directo-asamblea-debate-2018020110491t4.h-ntml>

<http://www.europapress.es/murcia/noticia-aprueban-enmiendas-mar-menor-igualan-restricciones-cultivos-distintas-zonas-laguna-20180115152017.html>

Le pire est qu'avec cette attitude, le gouvernement régional montre qu'il n'a que faire d'appliquer les lois existantes et qu'il n'appliquera pas cette nouvelle loi sur les mesures urgentes et, partant, qu'il ne veut pas mettre en œuvre de solutions traitant le problème à la source ; il veut laisser la Mar Menor continuer de se dégrader tout en donnant l'impression, devant le grand public et l'Union européenne, qu'il s'emploie à résoudre le problème.

En outre, parce que le secteur de l'agriculture intensive est très puissant et peut donc faire pression sur le gouvernement régional, des efforts ont été également déployés pour diluer la responsabilité de ce secteur agro-industriel, et même concentrer l'attention sur une autre question relative à la Mar Menor : le gouvernement régional a décidé de renforcer les connexions naturelles entre la Mar Menor et la mer Méditerranée pour accroître les échanges d'eau, ce que la communauté scientifique considère comme totalement absurde car cela provoquerait une modification des conditions écologiques de la Mar Menor, et ce précisément à un moment où tout changement important pourrait entraîner un processus de dégradation extrême.

Le gouvernement régional voulait par cette stratégie détourner l'attention des citoyens, laquelle était concentrée sur l'origine du problème qui accable la Mar Menor, c'est-à-dire l'agriculture intensive, et tenter de montrer que la solution se trouvait dans la lagune même.

C'est ainsi qu'en 2018, la Mar Menor continue de souffrir d'un grave processus d'eutrophisation, dont l'intensité diminue quelque peu en hiver et se renforce en été dû à la hausse des températures et aux longues heures d'ensoleillement, qui encouragent la prolifération du phytoplancton. La Mar Menor a perdu un pourcentage très élevé de ses prairies sous-marines, pilier de l'écosystème, et de nombreuses espèces ont vu leur population diminuer de manière drastique. Prenons l'exemple du mollusque *Pinna nobilis*, une espèce protégée, dont seuls 10 % de la population demeurent.

Le flux abondant de nutriments agricoles se poursuit, au même titre que le déversement d'eaux chargées de nitrates et l'expansion des terres irriguées ; l'eau continue de provenir de puits illégaux, les cultures continuent leur transition vers l'irrigation industrielle, etc.

Et l'irresponsable inaction du gouvernement régional, lequel ne surveille rien et ne corrige rien, n'applique pas la loi et ne souhaite pas proposer de changement s'agissant de la principale cause du problème, nous mène à penser que la Mar Menor atteindra bientôt un point de non-retour et deviendra irréversible, sauf si le gouvernement régional se voit contraint de respecter la loi sous l'effet de pressions exercées par des instances supérieures.